

DON A LA FONDATION KEPHAS

❖ Pour soutenir l'action de la Fondation Kephas, je vous adresse un don libre de euros, déductible :

- à 60% de l'IS (impôt sur les sociétés) (dans la limite de 0,5% du CA)
- à 66% de l'Impôt sur le Revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable, mais reportable pendant 5 ans)
- à 75% de l'IFI (dans la limite de 50 000 euros, ce qui correspond à un don de 66 667€)

❖ Je recevrai mon reçu fiscal à l'adresse suivante :

Civilité :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : _ _ _ _ Ville :

Téléphone : :

Courriel :@.....

❖ Pour adresser votre don ou nous contacter :

 FONDATION KEPHAS - c/o FSSP
5, rue Macdonald – 18000 Bourges

 02 48 67 01 44

@ fondationkephas@fssp.fr



Les écoliers et leurs parents vous remercient de votre générosité et vous assurent de leurs prières.